

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01249

Numéro SIREN : 830 376 646

Nom ou dénomination : A-JOUSSET

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007603

Bilan Actif

CERTIFIÉ
CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	800	560	240	400
	Autres immobilisations corporelles	13 858	9 506	4 353	7 282
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 121		10 121	15
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		24 779	10 066	14 713	7 697
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	202 761		202 761	76 674
	Autres créances	17 445		17 445	81 559
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	52 078		52 078	26 123
	Charges constatées d'avance	885		885	1 000
	TOTAL (III)	273 170		273 170	185 356
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		297 948	10 066	287 883	193 053

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	5 000
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	69 663	37 345
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	23 160	32 317
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	98 323	75 163
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	3 343	6 162
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 332	80 537
	Dettes fiscales et sociales	4 583	15 131
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 302	16 061
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	189 560	117 891
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	287 883	193 053
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 160,07	32 317,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		189 560	117 891
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	283 617	203 326	486 943	266 155
	Montant net du chiffre d'affaires	283 617	203 326	486 943	266 155
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 500	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			23	1
	Total des produits d'exploitation (1)			488 466	266 156
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			202 717	53 221
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			254 371	173 762
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 253	1 934
	Salaires et traitements			1 857	
	Charges sociales du personnel			281	282
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 090	3 270
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			6	51
	Total des charges d'exploitation (2)			463 574	232 520
RESULTAT D'EXPLOITATION				24 891	33 636

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		24 891	33 636
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		24 891	33 636
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	300	582
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	300	582
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(300)	(582)
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 431	736
TOTAL DES PRODUITS		488 466	266 156
TOTAL DES CHARGES		465 305	233 838
RESULTAT DE L'EXERCICE		23 160	32 317

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

CERTIFIE
CONFORME A
L'ETAT. W.M.

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **287 883** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **488 466** euros et un total **charges** de **465 305** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **23 160** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2020
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	800			800
Installations générales, agencements et divers	1 250			1 250
Matériel de transport	10 408			10 408
Autres immobilisations corporelles	2 200			2 200
Immobilisations financières	15	10 106		10 121
TOTAL GENERAL	14 673	10 106		24 779

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	400	160		560
Installations générales, agencements et divers	625	250		875
Matériel de transport	4 631	2 290		6 920
Autres immobilisations corporelles	1 320	390		1 710
TOTAL GENERAL	6 976	3 090		10 066

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2020

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	23 160	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	702	
	Provisions non déductibles		
	Impôts et taxes non déductibles	1 431	
	Réintégrations diverses	300	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	25 593	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		14 556
	Divers à déduire		1 500
	TOTAL II		16 056
RESULTAT	Déficit de l'exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs reportables		
TOTAUX		25 593	16 056
RESULTAT FISCAL		9 537	
BENEFICE (Col 1)			
PERTE (Col 2)			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	141 108	5 548	135 561	N/S
Autres créances				
TOTAL	141 108	5 548	135 561	N/S

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 000	(55 000)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	40		40	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	184	360	(176)	-48,89
TOTAL	224	55 360	(55 136)	-99,60

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	885	1 000	(115) -11,50
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	885	1 000	(115) -11,50

23/7/21
7603

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22/06/2021**

L'an deux mille vingt et un
Le 22 Juin,
A 14 heures,

Monsieur Adrien JOUSSET,
demeurant 9 Rue des Albères 66330 CABESTANY ,

Associé unique de la société SAS A-JOUSSET,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Adrien JOUSSET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 23 160.07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 160.07 euros
Réserve légale	0 euros
Le solde au compte autre réserve S'élevant ainsi à 92 822.75 €	23 160.07 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

Il n'y a pas eu de convention intervenue entre le président et la société sur l'exercice clos au 31/12/2020.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique fixe sa rémunération en qualité de Président à une somme mensuelle moyenne brute de 0 euros, et ce sur 12 mois, à compter du 01/01/2021.

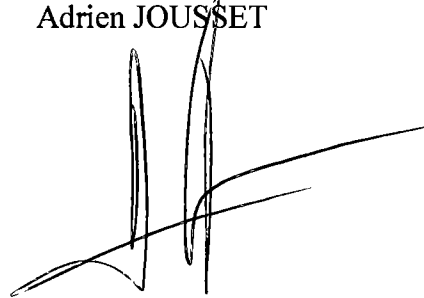
Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Certifié Conforme
Adrien JOUSSET

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right, positioned below the printed name.

SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22/06/2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 23 160.07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 160.07 euros
Réserve légale	0 euros
Le solde au compte autre réserve S'élevant ainsi à 92 822.75 €	23 160.07 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

